

en gémissant : malheur à moi d'avoir mis au monde un tel enfant !—Respectez les morts aussi souvent que vous parlez d'eux ; car il est aussi contraire à la religion et à la charité de parler mal des morts que de médire des vivants. Le scandale serait encore plus criant si des enfants dénaturés ou des proches se permettaient d'insulter et de maudire leurs parents dans la tombe.

Voilà quelques-uns des devoirs que vous avez à remplir envers les morts. Mais il me reste encore à vous parler du plus important, du plus saint de ces devoirs.

Le devoir le plus important et le plus saint, que nous ayons à remplir envers eux, c'est celui de prier pour leur délivrance, pour leur bonheur. En effet, nous devons croire, d'après l'enseignement de l'Église catholique, qu'il y a un lieu d'expiation, où les âmes des fidèles trépassés, qui ne sont pas assez saintes et pures pour contempler le Dieu trois fois Saint, doivent être purifiées comme l'or dans le feu ; que l'état de ces âmes est extrêmement triste et douloureux ; et que notre intercession, nos prières adressées à Dieu en leur faveur, peuvent leur être d'une grande utilité. Or, si la charité chrétienne nous ordonne de prier pour le salut de nos frères vivants, puisque l'Apôtre St. Jacques dit : " Priez les uns pour les autres afin de vous sauver." (V, 1.) combien à la plus forte raison ne sommes-nous pas obligés de prier pour eux qui sont sur le point d'atteindre cette gloire, si longtemps et si ardemment désirée, à laquelle ils ne peuvent parvenir par leurs propres forces ? Ne serait-ce pas quelque chose de cruel, de barbare même, de leur refuser notre assistance quand elles se trouvent dans une position si affligeante ? Ce devoir de prier pour les morts nous est même recommandé par la Sainte Écriture qui nous dit que " c'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés." Car, si c'est une sainte pensée qui ne doit la réaliser ? Si c'est une pensée salutaire, qui ne serait blâmable de la rejeter ?